Formation Visiodent CSD

Utilisation de Visiodent en

Centre de Santé Dentaire

Module 2 : Administration

Fred CESANO Décembre 2005





Les chapitres

1. Paramètres médico-administratifs

Le numéro de poste Le cabinet (le Centre de Santé Dentaire) Les praticiens Les utilisateurs/habilitations La comptabilité (le fond de caisse initial) Les paramètres généraux Les actes (et des familles d'actes) Les organismes Le module de télétransmission PyxVital

- 2. Paramétrage de VISIONIC
- 3. Sauvegardes & Restaurations
- 4. Assistance fonctionnelle
- 5. Flux





a world of technology VISIODENT

1. Paramétrage du numéro de poste

Visiodent XP : Numéro de poste	×
Veuillez saisir le numéro du poste sur lequel vous travaillez actuellement, ce numéro doit être au minimum 1 et au maximum le nombre de postes autorisés par votre licence utilisateur.	
ATTENTION : Si deux ordinateurs ont le même numéro de poste sur votre reseau, ils ne pourront pas fonctionner en même temps sous Visiodent XP.	
OK OK	

Lors du premier démarrage de l'application, la fenêtre de saisie du numéro de poste s'affiche automatiquement. Veuillez saisir un « **numéro de poste** » (attention chaque poste doit avoir un numéro différent) et cliquer sur « **OK** ».

Par la suite, si vous modifiez votre installation réseau en ajoutant un poste par exemple, il sera possible, à tout instant de modifier ce numéro de poste, en utilisant le menu Paramètres – Réseau.

Visiodent XP : Paramétrage des praticie	
Code, Nom	Générál Congléments Particularités Méthode Autres Code praticien T Code d'activation Eta civit Nom Piériom DR TEST TEST Adresse Adresse Image: Coordonnées profesionnéles Coordonnées profesionnéles Téléphone portable Fax Fax Image: Coordonnéles
0 0	E-Mai Internet

Sur la fenêtre de paramétrage de réseau il est également possible de modifier le délai entre deux lectures réseau (qui est fixé par défaut à 5 secondes) ainsi que le nombre de tentatives de connexion au réseau Visiodent (par défaut fixé à 10).

2. Paramétrage du cabinet (le Centre de Santé Dentaire)



Lors du premier démarrage de l'application, la fenêtre de saisie des informations du cabinet s'affiche automatiquement. Veuillez saisir un « **Nom du cabinet** ». Ceci est obligatoire pour utiliser l'application puis valider avec le bouton Valider.

Par la suite, si vous souhaitez modifier votre installation il sera possible, à tout instant de modifier ces paramètres, en utilisant le menu Paramètres – Cabinet. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.

Après le premier démarrage de l'application, il sera indispensable de configurer l'application pour le mode de fonctionnement en Centre de Santé Dentaire. Pour cela, il suffit d'activer le paramétrage du cabinet puis de sélectionner l'onglet « Fonctionnement » (attention la saisie du mot de passe administrateur est indispensable).

Veuillez saisir les informations nécessaires au fonctionnement en Centre de Santé Dentaire et activer toutes les options figurant sur cette fenêtre (veillez à sélectionner les compteurs de facture et de reçus pour versement espèces).

3. Paramétrage des praticiens

Visiodent XP : Paramétrage des pratic	
VIISIOQ(E	
Code Nom	Général Comptémente Particulariés Méthode Autres Code praticien Code d'activation Eta civil Fénom D DR TEST TEST Adresse Adresse Adresse Eta civil Eta civil Eta civil Condomées professionnelles Téléphone portable Fax Eta civil Eta civil E-Mail Infernet Infernet Image: Civil Civi
Visiodent XP : Paramétrage des pratic	
<u>UISIOQE</u>	
Code Nom	Général Compléments Perificulariés Méthode Autres Numéro d'ordre Code profession Numéro FINESS
	Salarié
	Numéro INSEE
	Membre d'une AGA
	Agrement de l'appareil - Rétroalvéolaire Panoramique Téléradiographique
0 0	Couleur Masquer les paramètres d'actes du praticien par défaut

Lors du premier démarrage de la première installation, la fenêtre de saisie des informations des praticiens s'affiche automatiquement. Il est indispensable à ce stade de saisir les praticiens avec les codes d'activation qui vont ont été fournis lors de la livraison.

Par la suite, si vous souhaitez modifier votre installation il sera possible, à tout instant de modifier ces paramètres (par exemple pour ajouter un praticien), en utilisant le menu Paramètres – Praticiens. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.

Cliquez sur le bouton Nouveau puis saisissez un « **Code praticien** » ainsi que le « **Code d'activation** » qui figure à coté du numéro FINESS sur la feuille des codes d'activation. Saisissez le « **Nom** » et « **Prénom** » du praticien. Il est conseillé d'utiliser un code praticien qui reprenne le code clinique. Exemple 101 pour le praticien 01 de la clinique 1 (ARRAS) et dans le cas de plusieurs cliniques, 201 pour le même praticien dans la clinique 2 (ST POL) ce qui permet une identification rapide du praticien.

Cliquer maintenant sur l'onglet « Particularités ».

Saisissez le numéro FINESS du centre, le code profession (18 pour un stomatologue, 19 pour un chirurgien-dentiste) et le numéro d'ordre du praticien (généralement le numéro ADELI sans le 'A' qui figure également sur la CPS).





Dans la zone de saisie « **Rétroalvéolaire** » vous deviez saisir le numéro d'agrément de l'appareil. Désormais ce numéro à 10 chiffres n'est plus en vigueur. En effet, un numéro à 18 caractères est maintenant fourni par la DSNR (Division Sûreté Nucléaire et Radioprotection). Ce numéro concerne l'ensemble de l'installation et non plus un appareil en particulier. Il n'est, de plus, pas télétransmis. Si un tel numéro est affecté au Centre de Santé Dentaire, il suffit de saisir « En cours » afin de pouvoir télétransmettre les actes cotés « Z ».

Cliquez sur le bouton Enregistrer pour sauvegarder les informations saisies et renouvelez l'opération pour l'ensemble des praticiens du centre.



4. Paramétrage des utilisateurs / habilitations



Après le premier démarrage de l'application, il est nécessaire de saisir les utilisateurs de l'application. Par défaut, seul l'administrateur existe et il est fortement déconseillé de permettre à l'ensemble des utilisateurs d'utiliser ce profil ! Il est possible de créer des utilisateurs réels (Pierre, Paul, Jacques, etc.) et/ou des profils (Assistante, Praticien, etc.). Ensuite il sera nécessaire d'attribuer des habilitations à chaque utilisateur/profil. Ceci permet par exemple de définir des habilitations pour un profil donné et de les affecter à l'ensemble des utilisateurs ayant ce type de profil.

Cliquez sur le bouton Nouveau. Veuillez saisir un « **Code** », un « **Mot de passe** » et un « **Nom** » d'utilisateur. Puis définir l'ensemble des habilitations. Cliquez enfin sur le bouton Enregistrer.

Par la suite, si vous souhaitez modifier votre installation il sera possible, à tout instant de modifier ces paramètres (par exemple pour ajouter un utilisateur), en utilisant le menu Paramètres – Utilisateurs. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.

NB : le menu Paramètres – Utilisateurs figure dans les éléments de menu, dès lors que l'option « Activer la gestion des logins par utilisateurs » est activée dans le paramétrage du cabinet.

5. Paramétrage de la comptabilité (le fond de caisse initial)



Après le premier démarrage de l'application, il est nécessaire de renseigner le fond de caisse initial pour la gestion des espèces. Il peut être également intéressant de sélectionner le mode de remboursement à l'assuré afin qu'il soit sélectionné par défaut lors des opérations de remboursement pour "trop perçu" ou "trop versé". Pour cela, il suffit d'afficher la fenêtre de paramétrage de la comptabilité en utilisant le menu Paramètres – Comptabilité.

Cliquez sur le bouton Modifier. Veuillez saisir un montant de fond de caisse initial. Puis sélectionnez le mode de remboursement à l'assuré. Cliquez enfin sur le bouton Enregistrer.

ATTENTION : une fois défini, le montant de caisse initial, il n'est plus possible de le modifier; il est donc nécessaire de porter une attention particulière à sa saisie. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.



6. Paramétrage des paramètres généraux



Lors de l'utilisation quotidienne de l'application, vous avez constamment besoin de paramètres qui évoluent peu, voir pas du tout. Par exemple, les titres de civilité (M., Mme, Melle, etc.) ou les professions sont des informations qui ne seront jamais ou peu modifiés au court du temps.

Aussi, l'application gère un ensemble de paramètres généraux afin d'optimiser votre utilisation. Ainsi, plus de saisies répétitives, ou de longues recherches d'informations. Les paramètres généraux sont regroupées par affinités ou familles, et distingués par des codes. Ce sont simplement ces codes que vous préciserez (lors de saisis d'actes ou de règlements par exemple), et l'application effectuera les calculs ou complètera les zones de saisies sans vous demander de nouveau toutes les informations déjà comprises dans les paramètres généraux.

Lors de l'installation, l'application est fournie avec un ensemble de paramètres généraux prédéfinis. Il peut être intéressant, avant de démarrer la gestion du CSD avec Visiodent, de modifier ces paramètres généraux afin qu'ils correspondent à votre pratique (ex : modes de règlements particuliers tels que « Service des Œuvres »). Cependant, il n'est pas nécessaire de les modifier de façon exhaustive, car certains d'entres eux ne seront peut être jamais utilisés dans votre Centre (ex : inutile de définir les fauteuils des praticiens si vous n'utilisez pas l'agenda).



7. Paramétrage des actes (et des familles d'actes)

рроти		Général Graphi	que Remarques Autre	s Matériaux	
rnom		Code CC	AM		PB V
Lode 🗸				12	
BA2	BRIDGE NI/CR 2 DE	(Code CCM		
BA3	BRIDGE NI/CR 3 DE				
BC3	BRIDGE CERAMO-M	Li Li	Delle JUUURUNNE LER	AMU-METAL NI/UR	
BH3	BRIDGE FACETTEF	E .		IOINITE	
ULA	COURUNNE COULE	10	Inte PROTESE CON	JOINTE	Y
CUM		- Montants			
CLUB	COURONNE COULE		Adulte	E	nfant
CLUU	COURONNE COULE	Coeffi	cient 50	00	50.00
CIVAL	COURONNE NI/CR F	Cucin	olonik j do.		00,00
CIVAN	COURONNE NIZCH P	Honor	aires 107	50	107,50
ESSAR	ESSATAGE ARMATL		,		
IC	INTER DE PRIDGE (Honoraires ref	usés 107	50	107,50
ID ID	INTER DE BRIDGE (
DA DA	DICUMOND NUCD	De	Euros Euros		-
na					

Après le premier démarrage de l'application, il est nécessaire de vérifier si les actes fournis par la procédure d'installation correspondent à l'activité de la clinique. Pour cela, il suffit d'afficher la fenêtre de paramétrage des actes en utilisant le menu Paramètres – Actes. Il est possible de modifier les actes existants mais également de recréer tout ou partie des actes nécessaires.

Cliquez sur le bouton Nouveau pour créer un nouvel acte ou sur le bouton Modifier pour modifier un acte existant. Saisissez les informations demandées puis cliquez sur le bouton Enregistrer pour valider la saisie.

Par la suite, si vous souhaitez ajouter / supprimer des actes ou modifier des actes existants il sera possible, à tout instant d'utiliser le menu Paramètres – Actes. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information. Il est cependant fortement recommandé d'étudier précisément la nomenclature d'actes avant le démarrage de la clinique.

NB : Attention, les actes communs à l'ensemble des praticiens de la clinique doivent être définis pour le praticien de référence (le 1er praticien crée lors du premier démarrage). Tous les actes saisis pour un autre praticien, que le praticien de référence, seront considérés comme des actes spécifiques au praticien pour lequel ils ont été crées.





Pour faciliter la saisie des actes, ils ont été regroupés en familles. Pour créer ou modifier les familles d'actes, il suffit d'utiliser le menu Paramètres – Familles d'actes. Le classement d'un acte dans une famille est réalisé sur la fenêtre de paramétrage des actes (décrite ci-dessus). Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.

Cliquez sur le bouton Nouveau pour créer une nouvelle famille ou sur le bouton Modifier pour modifier une famille existante. Saisissez les informations demandées puis cliquez sur le bouton Enregistrer pour valider la saisie.



Le paramétrage des actes permet également de gérer les actes à « Tarification variable » c'est-à-dire les actes dont la cotation et la facturation vont être fonction du nombre de dents auxquels ils s'appliquent. C'est le cas des Eléments Intermédiaires de Bridge (EIB).

Sur l'onglet « Graphique », il suffit d'indiquer que l'acte s'applique à « un nombre variable de dents » puis de cliquer sur le bouton « … » pour saisir les différentes informations de tarification. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.

Le paramétrage des actes permet enfin de définir les actes à

« Tarification par localisation » c'est-à-dire les actes dont la cotation et la facturation vont être fonction de la dent à laquelle il est appliqué. C'est le cas, par exemple, du traitement radiculaire qui est fonction du nombre de racines traitées.

Sur l'onglet « Graphique », il suffit d'indiquer que l'acte s'applique à « 1 dent » puis de cliquer sur le bouton « … » pour saisir les différentes informations de tarification. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.



8. Paramétrage des organismes

Code Nom O2851 MSA du FHONE O2851 MSA du FHONE D3951 MSA du FORO LIB DE D410 SKNC Caisse de Frêvo, D9561 CMSS Savaré millar 91691 (MERN LYON 93901 LCMCAS Bourg en Brest 93901 (LMCAS Bourg en Brest 93901 (LMCAS Bourg en Brest 93901 (LMCAS Bourg en Brest 93901 (LMCAS Bourg en Brest 93901 (LMC BURDA) 93901 (LMC BURDA) 93901 (LMC BURDA) 93901 (LMC BURDA) 93901 (LMC BURDA) 93901 (LMC BURDA) 9301 (K Gestion Liste de référence ut 326910512
Paramétrage des actes Paramétrage des actes Remarq	ue

Il est possible de paramétrer les organismes de Régime Obligatoire en sélectionnant le menu « Paramètres – Régimes obligatoires ». Cependant la liste des organismes sera mis à jour automatiquement au fur et à mesure les lectures de cartes Vitales (à partir de la liste de référence fournie).

Pour le traitement automatique des retours Noemie, il est important de bien spécifier le mode de règlement utilisé par l'organisme.



Grâce au bouton « Paramétrage des actes » il est possible de définir des montants ou des taux de prise en charge particulière pour chacun des actes de l'application. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.



De la même manière il est possible de paramétrer les organismes de Régime Complémentaire en sélectionnant le menu « Paramètres – Régimes complémentaires ». Pour ce type d'organisme, il n'existe pas de procédure de mise à jour automatique à partir des lectures de cartes Vitale.

Pour le traitement automatique des retours Noemie, il est important de bien spécifier le mode de règlement utilisé par l'organisme. Veillez également à renseigner le « Numéro de Télétransmission » notamment pour la mise à jour de la fiche patient lors de la lecture de la carte Vitale (lorsque les informations AMC y sont inscrites : CMU, MGEN, MGPTT, etc.)

Grâce au bouton « Paramétrage des actes » il est possible de définir des montants ou des taux de prise en charge particulière pour chacun des actes de l'application. Ceci permet d'indiquer par exemple, la prise en charge de la CCM pour un patient CMU, seulement sur les dents antérieures. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.

15

9. Paramétrage du module de télétransmission PyxVital

Visiodent XP : Propriétés SESAM-Vitale	
Visiode	
	Historique/Edition Paramètres Répertoire Maintenance Historique Historique FSE Historique fots Vidage Noémie Edition Edition Edition mutuelles
PYXVITAL 1.38 (1.31.08.39) Eichier Edition Paramètres Fonctio	ns Historique Aide
	SAM VITALE 🛶 🎯
Identification du médecin Monsieur CS MOLAIRE Albert N° d'identification : 990780470	Carte Carte FSE PS Vitale FSE
Nom et Prénom du Patient	
Diff descator des sols TOTAL des coefficients	ageston des ades In KLO Relico Reli
Carte PS lue, lisez carte Vitale	ou formatez un lot E

Après le premier démarrage de l'application, il est nécessaire de paramétrer la télétransmission des FSE. Par la suite, si vous souhaitez modifier votre installation il sera possible, à tout instant de modifier ces paramètres en utilisant le menu Télétransmission – Propriétés. Se référer à l'aide en ligne fournie avec l'application pour plus d'information.

Pour paramétrer la télétransmission des FSE, il faut sélectionner le menu Télétransmission – Propriétés puis cliquer sur le bouton B2.

Le module de Facturation – Télétransmission Sesam Vitale 1.31, qui porte le nom de PyxVital, s'affiche. En cliquant sur le feu bicolore « Carte PS » vous obtenez un message « PS de Centre de Santé non paramétré ». Ce message est normal car vous n'avez pas encore saisi la clé de protection, cliquer sur « **OK** » pour fermer la fenêtre de message puis sélectionnez le menu Paramètres - Définition d'une clé de protection.

Veuillez saisir la clé de protection PyxVital fournie lors de la livraison. puis cliquer sur « OK ».

Définir un clé de protection	×
N* PS (10 caractères) :	0990780470
Clé (12 caractères) :	
OK	Annuler



Définition des données conventionn	elles d'un praticien sala	rié	
TEST TEST (990781064)			
Code de convention	1	Code de spécialité	19
Code de zone tarif.	10	Code de zone IK	1
	OK Annule	r Aide	
Définir les paramètres Centre	e de Santé	×	
Catégorie :			
Statut juridique :			
Mode fixation des tarifs :			
OK	Annuler		

Une fois la clef de protection Pyxvital saisie, il faut définir la spécialité du praticien. En effet, cette information ne figure pas sur la carte d'un praticien Centre Dentaire.

Sélectionnez le menu « Paramètres - PS d'un Centre de Santé ». Il faut alors renseigner les champs Code Convention, Code Spécialité, Code Zone Tarif, Code zone IK avec les informations réelles du praticien.

Ensuite, il faut saisir les paramètres du Centre de Santé afin que la télétransmission se réalise correctement.

Sélectionnez le menu « Paramètres - Centre de Santé » . Il faut alors renseigner les champs Catégorie, Statut juridique et Mode fixation des tarifs. Ces valeurs doivent être connues du Centre Dentaire.

Ces deux opérations sont à réaliser pour tous les praticiens sur tous les postes du réseau. Cependant il est également possible de le faire sur un poste puis de récupérer les fichiers «CodPS.par » et «CS.par » pour les dupliquer sur les autres postes.

Configuration de la BAL FSE t	×
ichier 2	
🖵 Je télétransmettrai sans la carte professi	onnel de santé
Mot de passe en clair	
Paramètres de transfert des FSE	
Identifiant National	
Mot de passe FSE	
Adresse BAL FSE	
	the second s
Lecture de la carte proretsionnel	de same
Configurer et Quitter	1
consigned of a second	
Login (ou identifiant) :	fse. <chiffres lettre=""></chiffres>
Mot de passe associé :	
Adresse BAL (facultatif) :	fse. <chiffres lettre="">@sante.wanadoo.f</chiffres>
	0K Annuler
éfinir le paramétrage utilisa	teur
N° PS (10 caractères) :	0994001360
Login (ou identifiant) :	rene.davier%netmedicom.rss.fr

rene.davier@netmedicom.rss.fr

Annuler

OK.

Afin de pouvoir télétransmettre, il vous faut souscrire ET paramétrer un Fournisseur d'Accès Internet. Il y a trois Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) que Visiodent préconise : Cegetel, Wanadoo et Netmedicom. Dans tous les cas il faudra se référer au manuel d'installation fourni. En général, la procédure de paramétrage de Netmedicom est employée pour les autres fournisseurs d'accès.

Informations pour l'installation du Kit Cegetel 2.12

L'installation du Kit Cegetel nécessite également l'installation de Netscape Communicator. Il faut tout d'abord créer un profil pour indiguer le type d'équipement modem RTC, RNIS ou une liaison ADSL. Inutile de saisir un mot de passe, sinon la télétransmission serait fastidieuse.

Informations pour l'installation de Wanadoo

La première ligne est remplie par le numéro de la Carte PS. Il faut ensuite renseigner le login de Wanadoo. Il commence toujours par fse et est suivi de chiffres et de lettres (ne pas mettre @sante.wanadoo.fr). L'adresse BAL bien qu'indiquée comme facultative ne l'est pas ! Vous devez retaper le login : fse.<chiffres et lettres> et ajouter @sante.wanadoo.fr.

Informations pour l'installation de Netmedicom

La première ligne est remplie par le numéro de la Carte PS. Il faut ensuite renseigner le login de Netmedicom qui correspond à l'adresse e-mail du centre/praticien (terminé par %netmedicom.rss.fr). L'adresse BAL bien qu'indiquée comme facultative ne l'est pas ! Il s'agit du login en remplacant % par @.



Adresse BAL (facultatif) :

Une petite pause ?



Paramétrage de VISIONIC



Paramétrage de VISIONIC







Visionic, est le complément indispensable à la comptabilisation des informations issues de Visiodent. Il s'agit d'une passerelle vers Copernic.

PRÉ-REQUIS : Visionic ne fonctionne qu'avec Access97. Si votre poste est équipé d'une version supérieure, il sera alors nécessaire d'installer le Run Time de la version 97.

L'application Visionic doit être installée impérativement dans le répertoire C:\Visionic. **De plus, pour respecter les contraintes de sécurité vous devez impérativement démarrer l'application à l'aide d'un raccourci**. Se référer à au manuel « Documentation de Visionic » fourni avec l'application pour plus d'information concernant l'installation de Visionic.

A priori, seul un « profil comptable » utilisera Visionic sur un poste central puisqu'il s'agit d'un outil de consolidation de données des différentes cliniques.

Lors du premier démarrage de l'application, vous serez invité à saisir les informations d'identification de votre structure. Ces informations vont servir essentiellement à identifier les différents produits (états ou formulaires) issus de l'application. Une attention particulière est à porter sur les cases à cocher qui vont déterminer votre mode de fonctionnement vis-à-vis de la ventilation Classe 7 d'une part (gestion par produits ou gestion par tiers), et de la gestion des clients douteux d'autre part. Il existe depuis peu, une possibilité d'indiquer une gestion par produit tous actes confondus pour répondre à la demande particulière de la CPAM d'Evry.



Paramétrage de VISIONIC



Dans la rubrique « Gestion des paramètres » de la fenêtre principale de l'application, il est possible de définir les paramètres de Visionic.

Information importante concernant les cliniques en gestions multiples : Les caisses désireuses d'attribuer un code gestion différent par clinique peuvent le faire. Il suffit de créer autant de codes gestion que de cliniques et de renseigner la zone *code gestion* de chacune d'elle. C'est ce code qui sera associé aux comptes de classe 7.

Pour la création des comptes de classe 7, vous ne pourrez par contre en créer qu'un seul, que vous associerez arbitrairement à n'importe lequel des codes gestion précédemment créé.

Après avoir saisi les différentes gestions, il est nécessaire de saisir les différents comptes. Il y a lieu de distinguer les comptes associés à un mode de règlement (les comptes financiers) ou à un type particulier (DTX), des comptes sans mode de règlement.

Attention : Si vous pouvez modifier à loisir le numéro de compte pour Client Douteux il est impératif de ne pas modifier le Mode de règlement DTX. Pour les comptes de produits, ce sont les libellés qui sont immuables à savoir «Soins » « Prothèses » et « ODF ».

Se référer à au manuel « Documentation de Visionic » fourni avec l'application pour plus d'information concernant l'installation de Visionic.



Paramétrage de VISIONIC

===	Cliniques		×
	Clini	iques Dentaires	
J	N°Clinique Nom Clinique Code Gestion	01 ARRAS 55	•
	Chemin Import	H:X	
En	r: 14 🖪	1 ▶ ▶ ▶ ★ sur 1	



Nom de la Structure	Organisme de Rattachement
Direction des Centre de Santé Dentaire	CPAM de LYON
Adresse	Comptabilisation par produit Soins -
27 bis cours de Verdun	Prothèses - ODF
Complément	Comptabilisation par produit tous
BP 2045	actes confondus
C.P. Ville	
69227 LYON CEDEX 02	Gestion Locale des Clients Douteux

Le bouton Cliniques permet de gérer vos différentes cliniques, le code gestion qui sera associé à la classe 7 ainsi que le chemin de stockage des fichiers d'extraction issus de Visiodent. Il est conseillé d'utiliser le même code clinique que celui paramétré dans Visiodent (Paramétrage du cabinet – Fonctionnement CSD) ! De même, il est suggéré d'utiliser un code praticien qui reprenne le code clinique. Exemple 101 pour le praticien 01 de la clinique 1 (ARRAS) et dans le cas de plusieurs cliniques, 201 pour le même praticien dans la clinique 2 (ST POL).

Le bouton Débiteurs permet de gérer vos différents créanciers. Cette table correspond à l'ensemble des organismes du Régime Obligatoire issu d'une base de connaissance fournie par le GIE SESAME VITAL. Elle répond à des règles d'identification strictes qui repose sur la lecture des 5 premiers caractères ou de la totalité du code organisme selon le cas. Cette information normalisée permet l'identification formelle du créancier à la lecture de la carte VITALE du patient.

Pour permettre la relation entre VISIODENT et VISIONIC il est impératif de maintenir les deux bases à jour de façon strictement identique.

Le code débiteur ASSURE ne doit absolument pas être modifié sous peine d'altérer les résultats qui s'y réfèrent.

Enfin, le bouton Identification de la structure, permet, à tout moment, de revenir sur les paramètres d'identification de votre structure définie au démarrage de Visionic.





a world of technology VISIODENT

1. <u>Sauvegarde journalière des données et sauvegarde complète</u>

	ectuer une sauvegarde
Visi	odent 😣
	Sauvegarde journalière Cette sauvegarde prend en charge vos données de gestion (pairent, cabinet, comptabilité), et permetta une restauation intelligente de vos données SESAM-Vitale. Consulter l'aide (touche F1) pour plus de défais. Destination [C:WISIDDENTXPVARCHIVE\ P Sauvegarder
	Sauvegarde Complète Catte sauvegarde est une copie du répetoire de travail de Visiodent XP. L'intégrafité des données présentes dans et épetoire seront sauvegardées, y compris l'imsperie, les sons, et les counies. Consulter l'aide fouche F1) pour plus de détails.
	Progression de la sauvegarde Fichier courant
	Total à sauvegarder
& Visiodent XP : Eff	
0/78-5	
Visi	ociemt e
Visi	Categoria dan estant-quarter Sauvegardo journalière Cette aavegardo pronf en churge vos données de gestion (palient, cabinel, comptabilié), et permetta une testandum inteligente de vos données SESAN-Vitale. Consulte risk (loudo FT) pour pla de délaits. Destination [E:\VISIDDENTXP'ARCHIVE\ Antien
Visi	Active num sourcepande
Visi	Conception de la source de la contraction de la
Visi	Action fund sourcegarde

Avant le démarrage de la procédure de clôture comptable, l'application propose systématiquement d'effectuer une sauvegarde des données sensibles (sauvegarde journalière) ou l'ensemble des fichiers de l'application (sauvegarde complète) c'est-à-dire les programmes et leurs composants, les données, les fichiers d'imagerie (capteur de radiologie, caméra endo-buccale, scanner, etc.).

Avant tout, il est très important de prendre conscience que les sauvegardes doivent être stockées sur un support externe tel qu'une bande magnétique, une disquette ZIP ou JAZ, une clé USB, ou même sur un CD-ROM.

Le bouton Destination permet de sélectionner le lecteur sur lequel s'effectue la sauvegarde. L'emplacement par défaut est paramétré dans Visiodent dans « Paramétrage de l'application - Général ».

Le bouton Sauvegarder permet de lancer la procédure de sauvegarde. Durant cette procédure, les jauges de progression indiquent l'état d'avancement.

Le bouton Arrêter la sauvegarde permet d'arrêter la procédure.





Une fois la procédure de sauvegarde terminée, un compte rendu est affiché. Dans la partie « Détail », on peut trouver, le cas échéant, une liste des erreurs rencontrées pendant la procédure de sauvegarde.

Sauvegarde journalière des données : cette procédure produit un fichier d'archive portant le nom du jour courant. Ainsi, en effectuant votre sauvegarde le lundi, le fichier sera nommé «lundi.vbk», et placé à la destination spécifiée.

Sauvegarde complète (de l'application) : le répertoire de travail de Visiodent (\VisiodentXP) est recopié fichier par fichier, vers la destination spécifiée. Attention : seules les données présentes dans le répertoire de travail de Visiodent installé sur LE poste, seront sauvegardées. Les données éventuellement présentes dans d'autres répertoires ne pourront pas être sauvegardées. Si certaines de vos données sont stockées sur un serveur Visiodent vous devrez également effectuer la sauvegarde complète sur ce serveur. Dans le cas d'un serveur dédié, assurez-vous que les données sont également archivées régulièrement.



2. Restauration de données



Seules les sauvegardes journalières de données peuvent être restaurées avec l'application « Archive Manager ». La sauvegarde complète étant quant à elle, une « simple » copie du répertoire de travail de Visiodent.

Pour restaurer une sauvegarde journalière, lancez « Archive Manager » à partir de l'icône placée sur le bureau. Sélectionnez « Restaurer une sauvegarde » puis cliquez sur « Parcourir » pour sélectionner le répertoire où se trouvent les sauvegardes. La liste des sauvegardes disponibles est alors mise à jour. Sélectionnez la sauvegarde à restaurer, puis cliquez sur « Restaurer ».

NB : il est possible de choisir le niveau de détail des fichiers à restaurer : toutes les données d'une sauvegarde, seulement le contenu d'un répertoire, ou encore un seul fichier.

ATTENTION : Seuls les utilisateurs expérimentés peuvent restaurer les données; il est fortement recommandé d'effectuer cette opération avec l'aide du support technique ou l'administrateur du Centre.



Assistance Fonctionnelle



Assistance Fonctionnelle



Consulter l'aide en ligne en appuyant sur la touche F1 ou sélectionner le menu « ? – Aide ».

Visiodent vous assure une assistance téléphonique du Lundi au Vendredi de 9h à 18h.

Les utilisateurs, peuvent contacter notre support technique par téléphone au 01 49 46 58 10. Notre plateau technique, fort de 14 personnes, est là pour répondre aux questions les plus courantes.

Les administrateurs peuvent accéder au support technique de niveau 2 par téléphone au 01 49 46 58 10 et demander :

- •M. Christophe CASTELNAU
- •M. Mickaël VAUDEVIRE
- •M. Roland NARBONNE (référent Sesam Vitale)



Il est également possible d'adresser un email à •cpam@visiodent.com (à utiliser en priorité) •hotline@visiodent.com •programmation@visiodent.com.







Flux



La gestion de Sesam Vitale 1.31 est assuré par le module de facturation et télétransmission « PyxVital ».

Il prend en charge l'élaboration de la FSE ainsi que la télétransmission des LOTS. Cependant il est possible à tout instant de contrôler l'état des flux dans la fenêtre des « Propriétés Sesam Vitale ». Le bouton Historique FSE permet d'afficher les différents états possible des FSE associés à un code couleur (voir ci-dessous).

📋 Blanc / Jaune Pâle	La FSE vient d'être générée et n'a pas encore été télétransmise. Comme elle n'a pas été formatée en lot, elle peut être encore supprimée.
🦲 Rouge / Orange	La FSE vient d'être formatée en lot mais elle n'a pas été envoyée. Il y a eu un problème de connexion avec le serveur RSS (problème modem ou problème Serveur RSS). A partir du moment où la FSE est formatée en lot, il est impossible de la supprimer !
🛅 Vert	La FSE a été formatée en lot et est correctement envoyée au Serveur RSS. D'ailleurs, la date d'envoi figure sur la ligne correspondant à cette FSE
💼 Bleu	La FSE a été envoyé et vous avez reçu un ARL.
🚞 Bleu	Si la mention « Lots sans ARLs déverrouillés » apparaît, cela signifie que l'ARL n'a pas été reçu et la FSE va être renvoyée. Il y aura d'ailleurs deux dates d'envoi indiquées pour cette FSE
i Rouge	« Erreur Persistante, la FSE est perdue ». Ce message signifie que la FSE n'a pas reçu d'ARL après deux envois. Une chose à vérifier, la CPAM a-t-elle reçu la FSE ? Si oui, cela signifie que l'ARL a été perdu; cela n'a pas de conséquence sur le remboursement. Sinon, il faut imprimer la feuille de soins sur papier et l'envoyer par la poste.



Flux

Comme pour les FSE, le module de télétransmission permet à tout instant de contrôler l'état des flux de lots. Le bouton Historique lots permet d'afficher les différents états possible des LOTS associés à un code couleur (voir ci-dessous).

Remarque : les privilèges de l'administrateur lui permettent de supprimer (annuler ou régulariser) une FSE bien qu'elle ait été formatée en lot. A utiliser uniquement en dernier recours...!

📋 Blanc / Jaune Pâle	Lorsqu'un lot apparaît dans cette couleur, cela signifie qu'un lot a été déverrouillé et qu'il est prêt à être renvoyé. Mais pour ce faire, il attend que d'autres FSE soient réalisées.
📄 Rouge / Orange	Le Lot vient d'être formaté mais il n'a pas été envoyé. Il y a eu un problème de connexion avec le serveur RSS (problème modem ou problème Serveur RSS). A partir du moment où la FSE est formatée en lot, il est impossible de la supprimer !
💼 Vert	Le Lot a été formaté et est correctement envoyé au Serveur RSS. D'ailleurs, la date d'envoi figure sur la ligne correspondant à ce lot.
💼 Bleu	Le Lot a été envoyé et vous avez reçu un ARL. La mention Nbre Facture Apparaît indiquant le nombre de FSE comprises dans ce lot.
🚞 Bleu	Si la mention « Lots sans ARLs déverrouillés » apparaît, cela signifie que l'ARL n'a pas été reçu et le lot va être renvoyé. Il y aura d'ailleurs deux dates d'envoi indiquées pour ce lot.
a Rouge	« Erreur Persistante, le Lot est perdu ». Ce message signifie que le lot n'a pas reçu d'ARL après deux envois. Une chose à vérifier, la CPAM a-t-elle reçu le Lot. Si oui, c'est juste l'ARL qui a été perdu et ce n'a pas de conséquence sur le remboursement. Sinon, il faut imprimer la/les feuilles de soins sur papier et l'envoyer par la poste.

